

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 15189:2012

Laboratoires de biologie médicale - Exigences concernant la qualité et la compétence (ISO 15189:2012, Version corrigée 2014-08-15)

Medical laboratories - Requirements for
quality and competence (ISO 15189:2012,
Corrected version 2014-08-15)

Medizinische Laboratorien -
Anforderungen an die Qualität und
Kompetenz (ISO 15189:2012, korrigierte
Fassung 2014-08-15)

11/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 15189:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 15189:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 15189:2012} **EN ISO 15189**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Novembre 2012

ICS 03.120.10; 11.100.01

Remplace EN ISO 15189:2007

Version Française

**Laboratoires de biologie médicale - Exigences concernant la
qualité et la compétence (ISO 15189:2012, Version corrigée
2014-08-15)**

Medizinische Laboratorien - Anforderungen an die Qualität
und Kompetenz (ISO 15189:2012, korrigierte Fassung
2014-08-15)

Medical laboratories - Requirements for quality and
competence (ISO 15189:2012, Corrected version 2014-08-
15)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 31 octobre 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles